



MAIRIE DE DONVILLE LES BAINS
97 route de Coutances - 50350 DONVILLE LES BAINS
Tél. : 02.33.91.28.50 – Fax. : 02.33.91.28.55

PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS EN DATE DU 29 Avril 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt neuf avril à vingt heures,

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Jean-Paul LAUNAY, président.

Etaient présents : M.LAUNAY Jean-Paul, M. GAUTIER Daniel, M.DI MASCIO Robert, M.CHALARD Philippe, Mme DAVOURY Nathalie, Mme GOGO Elisabeth, M.LEFRANCOIS Jean-Luc, M.PAYSANT François, M.JOENNE André, Mme LEMIERE Monique, Mme TAUPIN Sandrine

Secrétaire de séance : M.PAYSANT François

Date de convocation : 23 Avril 2014

Date d'affichage : 05 Mai 2014

En exercice : 11

- présents : 11

-

Votants : 11

La séance est ouverte à 20h00

Ordre du jour :

- 1- Election du vice-président du CCAS
- 2-Approbation du compte de gestion 2013
- 3-Approbation du compte administratif 2013
- 4-Affectation du résultat 2013
- 5-Budget primitif 2014
- 6-Participation financière cantine et CLSH au titre de l'aide sociale

1-ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CCAS

Le maire, président du CCAS, expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président. Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Est candidat : M. GAUTIER Daniel.

Le conseil d'administration procède à l'élection du vice-président au scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

1 ^{er} tour de scrutin	
Votants : 11	
Suffrages exprimés : 11	
Majorité absolue : 6	
Candidats	Nombre de voix obtenues
M. GAUTIER Daniel	10
Mme GOGO Elisabeth	1

M. GAUTIER Daniel ayant obtenu la majorité absolue est proclamé **Vice –Président** au 1^{er} tour de scrutin.

2-APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013

Après avoir donné lecture des résultats budgétaires, Monsieur le président propose à l'assemblée d'adopter le compte de gestion 2013 présenté par le receveur municipal :

SECTION FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES.....	56628.86 €
TOTAL RECETTES.....	81106.54 €

Vote pour : 11

3-APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Après avoir lu le détail des chapitres de recettes et de dépenses, monsieur le président quitte l'assemblée.

Le doyen prend la présidence et propose d'adopter le compte administratif 2013 dont les chiffres sont identiques au compte de gestion 2013 présenté par le receveur municipal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES.....	56 628.86 €
TOTAL RECETTES.....	81 106.54 €

Vote pour : 10

4-AFFECTATION DU RESULTAT 2013

Monsieur le président propose l'affectation du résultat 2013, selon les chiffres ci-dessous :

RESULTATS DE L'EXERCICE 2013	- 1 863 €
RESULTATS ANTERIEURS DE L EXERCICE	+26340.77€
AFFECTATION DU RESULTAT REPORT EN FONCTIONNEMENT R-002	24 477.68€

Vote pour : 11

5-BUDGET PRIMITIF 2014

Monsieur Jean-Paul LAUNAY, président du CCAS présente le budget primitif, par chapitre. Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES	75520 €
TOTAL RECETTES	75520 €

Vote pour : 11

6-Participation financière cantine et CLSH au titre de l'aide sociale

Une famille dont le Quotient Familial est inférieur à 310 € a sollicité la participation cantine.

Le CCAS participe à hauteur de 50 %, conformément à la délibération en date du 08/10/2009, qui fixe le quotient familial à 310 €.

Rappel Calcul du QF : $\frac{\text{Ressources} + \text{Allocations logement} - \text{loyer}}{\text{Nombre de personnes}}$

Nombre de personnes

Décision du Conseil :

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS présents décident **à l'unanimité** d'accorder à la famille la participation CCAS.

La séance est levée à : 20h40

Donville les bains le,

Le secrétaire de séance,

M.PAYSANT François

